



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Légifrance**

Le service public de la diffusion du droit



## Décret du 9 juin 2024 portant dissolution de l'Assemblée nationale

NOR : PREX2415533D

JORF n°0134 du 10 juin 2024

Texte n° 1

### Version initiale

Le Président de la République,  
Vu l'article 12 de la Constitution ;  
Après consultation du Premier ministre, du président du Sénat et de la présidente de l'Assemblée nationale,  
Décrète :

#### Article 1

L'Assemblée nationale est dissoute.

#### Article 2

Le présent décret sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 9 juin 2024.

Emmanuel Macron